



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 4 n) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour information : coordination
et intégration des programmes statistiques**

Travaux du Comité de coordination des activités de statistique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarante-troisième session**, on trouvera récapitulées dans le présent rapport les principales conclusions des dix-neuvième et vingtième sessions du Comité de coordination des activités de statistique, tenues à New York, le 27 février 2012, et à Francfort (Allemagne), du 17 au 19 septembre 2012. La Commission est invitée à tenir compte des vues du Comité lors de ses débats sur les points pertinents de son ordre du jour et à prendre acte du présent rapport.

* E/CN.3/2013/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2012, Supplément n° 4, E/2012/24.*



I. Introduction

1. Le Comité de coordination des activités de statistique a tenu deux sessions en 2012. Sa dix-neuvième session a eu lieu le 27 février 2012 à New York, durant la quarante-troisième session de la Commission de statistique, et sa vingtième session, qui était organisée conjointement par la Banque centrale européenne, s'est déroulée à Francfort (Allemagne), du 17 au 19 septembre 2012. Les deux sessions ont été coprésidées par la CNUCED (Henri Laurencin, Chef de la Section des statistiques et données de développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement) et la Banque centrale européenne (Werner Bier, Directeur général adjoint des statistiques à la Banque centrale européenne). Ce rapport en résume les principales conclusions.

2. Outre l'organisation de ses deux sessions annuelles, le Comité s'emploie activement, durant l'intervalle qui sépare ces réunions, à examiner, par la voie d'un réseau d'équipes spéciales, la suite qui a été donnée aux décisions prises lors des sessions ordinaires. Les équipes en place choisissent les modalités de travail qui leur conviennent le mieux et tiennent leurs propres réunions. Les équipes spéciales présentent dans des documents les progrès et les résultats obtenus dans le cadre de leurs travaux et en rendent compte au Comité pris dans son ensemble afin que celui-ci prenne des décisions à ses sessions ordinaires. La Division de statistique de l'ONU qui assure le secrétariat du Comité coopère avec les Coprésidents, facilite la communication entre ses membres, établit les rapports relatifs aux travaux de ses sessions ordinaires ainsi que son rapport annuel à la Commission de statistique; en outre, elle tient à jour la page du Comité qui figure sur son site Web (http://unstats.un.org/unsd/accespublic/workpartner_ccsa.htm).

II. Composition

3. L'Union postale universelle (UPU) a adressé par courrier une demande d'adhésion au Comité de coordination des activités de statistique en février 2012. Lors de la dix-neuvième session, le représentant de l'UPU a présenté brièvement son service de statistique. Conformément à son mandat, le quorum fixé à deux tiers des membres actuels du Comité a été atteint lors d'un vote par correspondance organisé en mars. L'UPU a été informée du résultat de ce vote et de son intégration au sein du Comité par une lettre des Coprésidents en mai.

4. Le Comité compte désormais 39 membres (voir liste en annexe), dont 32 qui ont assisté à au moins une session en 2012.

III. Travaux du Comité de coordination des activités de statistique

A. Session extraordinaire sur l'avenir du Comité de coordination des activités de statistique

5. Lors de sa vingtième session, le Comité de coordination des activités de statistique a tenu une session extraordinaire consacrée à l'examen des méthodes de travail et du futur programme du Comité, après un échange de vues préliminaire durant la dix-neuvième session. Afin de faciliter ces réflexions, le Fonds monétaire

international/la Banque mondiale (représentants des organisations membres majeures), l'Union internationale des télécommunications/l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (représentants des organisations membres mineures et spécialisées) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (représentant la perspective régionale des Nations Unies) ont présenté leurs points de vues. En outre, les Coprésidents ont exprimé leurs opinions dans une présentation étayée par une note sur l'historique du Comité, ses réalisations et la ligne d'action proposée.

6. Durant les débats, il a été communément admis que le Comité de coordination des activités de statistique, créé en 2003 après la suppression du Comité administratif de coordination du Sous-Comité des activités statistiques (1966-2001), a accompli beaucoup de choses, dont de nombreuses réalisations concrètes, par exemple les Principes régissant les activités statistiques internationales et l'inventaire des normes statistiques mondiales. Les membres ont admis que le mandat actuel (tel qu'il a été révisé en 2008) suffit pour assurer le fonctionnement du Comité. Ils ont indiqué que la composition diversifiée du Comité a parfois été compliquée mais qu'elle est devenue un atout. En effet, la coopération a été très fructueuse lors des 19 sessions passées, même lorsque les thèmes abordés ne concernaient directement que quelques organisations.

7. En vue des réunions internationales, le Comité de coordination des activités de statistique a accepté de renforcer sa coordination avec les organisations internationales et supranationales, à commencer par la Commission de statistique des Nations Unies. Le Comité a décidé de définir des positions communes sur les points du programme de la Commission de statistique des Nations Unies qui intéressent le Comité. À chaque réunion du Comité en septembre, la Division de statistique informera le Comité du programme de la Commission de statistique pour l'année à venir et des projets pour les années suivantes. Le Comité consacra l'essentiel de sa session de février à la finalisation de ces positions communes. Si ces positions sont bien accueillies par les membres du Comité, les Coprésidents peuvent être mandatés pour prendre la parole au nom du Comité. Cela n'exclut pas les interventions (de soutien ou d'opposition) des autres membres du Comité.

8. Le programme du Comité de coordination des activités de statistique doit inclure, et éventuellement se concentrer sur les thèmes suivants : comptes rendus réguliers sur les autres mécanismes de coordination (groupes d'experts interinstitutions, par exemple), qui devraient être plus détaillés pour les thèmes prioritaires du Comité; thèmes prioritaires récurrents (projets mondiaux, échange de données, bases de données de référence, coopération avec les pays, capital humain, etc.); questions émergentes comme l'information géospatiale; nouvelles approches en matière de collecte et de diffusion des données; et mise à jour des Principes fondamentaux des Nations Unies.

9. Afin d'améliorer ses mécanismes de travail, le Comité a envisagé les approches suivantes : mieux conseiller les équipes spéciales et leur communiquer les échéanciers prévus; faire appel aux sherpas en plus des équipes spéciales; inviter des utilisateurs et des concurrents (par exemple, fournisseurs de données commerciales) aux sessions extraordinaires; et mieux utiliser les outils de sensibilisation disponibles (par exemple, organiser une manifestation parallèle à la Commission de statistique des Nations Unies ou une session aux Congrès mondiaux de la statistique de l'Institut international de statistique).

10. Le Comité s'est félicité du soutien massif de la Division de statistique des Nations Unies à ses activités de secrétariat. Il a exprimé le souhait que cet appui soit renforcé pour suivre plus efficacement les activités intersessions résultant des décisions prises lors des sessions ordinaires. Le Comité a également appelé les organisations membres à renouveler leur engagement. Dans l'ensemble, le Comité a jugé que ses cinq piliers, (i) les Coprésidents, (ii) le secrétariat, (iii) les équipes spéciales et les sherpas, (iv) les sessions du Comité et (v) les membres du Comité, formaient une structure appropriée.

11. En prenant les débats dûment en considération, les coprésidents et le secrétariat proposeront un projet d'ordre du jour pour les sessions du Comité de février et de septembre 2013, qui sera communiqué au Comité pour observations dans le cadre d'une procédure écrite bien avant la prochaine réunion. Les thèmes prioritaires récurrents contribueront à définir l'orientation à moyen terme des programmes du Comité. De plus, un bref sondage des membres sur leurs thèmes favoris et les obstacles potentiels à une meilleure participation aux sessions du Comité sera organisé.

B. Capital humain

12. Après une session extraordinaire sur le capital humain organisée en marge de sa seizième session à Vienne en 2010, le Comité avait décidé de créer deux équipes spéciales pour relever les défis actuels en ce qui concerne la gestion des ressources humaines dans le cas spécial des organisations internationales. Placée sous la direction de l'Organisation mondiale du commerce, l'équipe spéciale 1 avait été chargée d'explorer les meilleurs moyens de constituer des réserves de talents et d'examiner les expériences pertinentes dans ce domaine. L'équipe spéciale 2, dirigée par la Division de statistique des Nations Unies, devait s'intéresser de son côté à la formation des statisticiens internationaux, aux échanges de personnel et à la mobilité professionnelle.

13. L'équipe spéciale 1 développe une base de données afin d'analyser les profils d'emploi de statisticiens dans diverses organisations internationales. Elle servira de référentiel pour les futures demandes.

14. Lors de la vingtième session, l'équipe spéciale 1 a présenté le questionnaire « HR Job Profiles » qu'elle avait élaboré, envoyé aux membres du Comité et distribué en juillet 2012. Jusqu'alors, environ 20 demandes avaient été reçues. Les deux tiers des postes vacants soumis dans le cadre du questionnaire concernaient le domaine des statistiques économiques (question 2). Concernant les principales responsabilités exigées, la moitié des réponses reçues concernait la recherche et l'analyse, la production et la diffusion (question 4). Ce questionnaire restera ouvert jusqu'à la fin de l'année 2012.

15. L'équipe spéciale 1 présentera son rapport final lors de la vingt-deuxième session du Comité en septembre 2013.

16. Sur la période 2011/2012, l'équipe spéciale 2 a réalisé une enquête au sein des organisations membres du Comité sur les stratégies de formation en cours, les possibilités de formation des statisticiens internationaux, leur expérience pratique en matière de mobilité professionnelle et d'échange de personnel, et leurs suggestions pour améliorer les opportunités de formation des statisticiens internationaux.

17. La Division de statistique des Nations Unies, qui dirige l'équipe spéciale 2, a présenté les résultats de l'étude de l'équipe spéciale lors de la vingtième session. Le secrétariat remanie actuellement le site Web sur la formation du Comité de coordination des activités de statistique sur la base des suggestions émises par l'équipe spéciale (y compris les liens vers les sites Web des organisations membres sur lesquels les vacances de poste sont publiées). Les organisations membres peuvent encore fournir pour ce site Web une documentation plus détaillée sur les échanges de personnel réussis et les opportunités de formation en ligne.

18. L'équipe spéciale 2 s'est acquittée de la plupart de ses tâches et a été supprimée par le Comité lors de la vingtième session. Un réseau de statisticiens travaillant dans les organisations internationales examinera toutefois plus avant le thème de la formation professionnelle et de l'échange de personnel.

C. Création d'un réseau de statisticiens travaillant dans les organisations internationales

19. En janvier 2012, un petit groupe d'animateurs a été constitué afin de prendre des dispositions pratiques pour le Réseau. Les animateurs sont employés par la CESAP, Eurostat, la Banque mondiale et la Division de statistique des Nations Unies. Ils ont créé un groupe LinkedIn en mai et en septembre 2012. Ce groupe comptait 25 membres, qui ont participé à six discussions.

20. Les Coprésidents et le groupe d'animateurs rendront des comptes et adresseront leurs recommandations finales au Comité lors de sa vingt-deuxième session, qui se tiendra en septembre 2013.

D. Inventaire des normes statistiques mondiales

21. À sa quarante et unième session, tenue en février 2010, la Commission de statistique a donné pour mandat au Comité de dresser et tenir à jour un inventaire des normes statistiques mondiales¹. L'équipe du Comité chargée de ce projet, composée de la Commission économique pour l'Europe, de la Division de statistique, de la Banque mondiale et de l'Organisation internationale du Travail, avec l'appui de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (Instituto Nacional de Estadística y Geografía), a présenté un rapport d'activité à la Commission à sa quarante-deuxième session².

22. L'inventaire a été publié sur le site Web de la Division de statistique des Nations Unies en 2012 et a été présenté à l'ensemble de la communauté professionnelle durant une manifestation en marge de la quarante-troisième session de la Commission. La Division de statistique des Nations Unies travaillera sur certaines questions en suspens de l'inventaire des normes statistiques mondiales, notamment sur sa compatibilité avec d'autres référentiels, et créera un comité de rédaction composé de représentants de pays, qui sera chargé de gérer l'inventaire. De plus, la Division de statistique des Nations Unies rappellera chaque année aux organisations membres d'actualiser les données de l'inventaire des normes

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément n° 4 (E/2012/24), décision 41/111*.

² Voir E/CN.3/2011/30.

statistiques mondiales. Elle a demandé à tous les membres concernés de mettre leurs entrées à jour d'ici fin octobre 2012.

23. Le Comité a supprimé l'équipe spéciale.

E. Utilisation de sources de données différentes pour la production des statistiques internationales

24. Rappelant que de nombreux pays respectent les cadres d'assurance qualité des données établis et insistant sur le fait que les organisations internationales et supranationales appliquent également des pratiques exemplaires, le Comité a mis en place une équipe spéciale en septembre 2010. Cette dernière a d'abord été dirigée par la Commission économique pour l'Europe, puis par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à compter de la dix-huitième session. Lors de la vingtième session du Comité, l'ONUDC a présenté le corpus des débats du Comité de ces deux dernières années sur ce thème.

25. L'objectif était de publier en 2013 un document sur les meilleurs exemplaires qui servira de référence aux membres du Comité de coordination des activités de statistique amenés à traiter de cas spécifiques avec des pays. Compte tenu de la diversité des cas auxquels les membres du Comité sont confrontés, les meilleures pratiques peuvent ne pas être suffisamment opérationnelles pour traiter des cas concrets. La mise en place d'une consultation bien organisée avec les pays avant la publication de statistiques est essentielle. Dans la majorité des cas, elle introduit un processus de rapprochement, supprime tout risque de malentendu et permet de produire des statistiques de grande qualité. Dans quelques cas, le rapprochement n'est pas possible. Les futures meilleures pratiques du Comité aideront alors à définir une ligne d'action appropriée.

F. Autres questions examinées

1. Cinquième conférence sur la qualité des statistiques internationales

26. La cinquième conférence du Comité de coordination des activités de statistique sur la qualité des statistiques internationales s'est tenue à Athènes, le 29 mai 2012. Elle a été organisée et présidée par les Coprésidents. Sont intervenus : Maurine Haver, PDG fondatrice de Haver Analytics, Paul H. Dembinski, Chaire de Stratégie et de Concurrence internationales à l'Université de Fribourg et Directeur de l'Observatoire de la Finance à Genève, Per Nymand-Andersen, Conseiller de la Banque centrale européenne, Ethan Weisman, Chef adjoint de la Division de l'examen et de la diffusion des données du Fond monétaire international, et Henri Laurencin, Chef de la Section des statistiques et données de développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

27. Toute la documentation sur la qualité des données est disponible sur le site Web du Comité de coordination des activités de statistique³.

³ <http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/data-quality.htm>.

2. Activités de renforcement des capacités statistiques des organisations internationales dans les pays en développement

28. Durant la vingtième session, PARIS21 a informé le Comité de ses travaux, notamment de la mise en œuvre du Plan d'action de Busan.

3. Diffusion de microdonnées par les organisations internationales

29. Au troisième trimestre 2012, la Banque mondiale a accepté de prendre la direction de l'équipe spéciale sur la diffusion de microdonnées par les organisations internationales, qui a d'abord été dirigée par l'ONUDC, puis par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

30. Compte tenu de l'intérêt constant de nombreux membres du Comité pour ce thème, la Banque mondiale prépare un projet de deux pages sur les pratiques exemplaires dans le domaine de la diffusion de microdonnées. Les membres de l'équipe spéciale et autres organisations qui produisent et/ou distribuent des microdonnées sont invités à contribuer à ce projet.

4. Système statistique virtuel : programmes futurs

31. Lors de la vingtième session, la Banque mondiale a informé le Comité de ses travaux sur le Système statistique virtuel (www.virtualstatisticalsystem.org). Compte tenu de l'importance croissante que les membres lui accordent, le Comité a décidé d'aborder plus en détail le Système statistique virtuel lors de sa vingt-deuxième session, qui se tiendra en septembre 2013.

5. Cinquante-neuvième congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique (Hong Kong, août 2013)

32. Le Comité de coordination des activités de statistique organisera une session sur le rôle et les enjeux des statistiques internationales lors du cinquante-neuvième congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique.

6. Page Wikipédia

33. Le Comité de coordination des activités de statistique possède désormais une entrée Wikipédia, préparée par les Coprésidents et le secrétariat conformément au mandat du Comité. Les membres vérifieront et actualiseront les liens vers leurs organisations et ajouteront des liens vers la page Web du Comité sur leurs sites Internet respectifs.

7. Programme d'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015

34. Lors de la vingtième session, la Division de statistique des Nations Unies a informé le Comité des récents développements dans ce domaine⁴.

⁴ Voir www.un.org/millenniumgoals/beyond2015.shtml.

G. Questions administratives

35. Le Comité a décidé que sa vingt et unième session se déroulerait à New York, le 25 février 2012 dans la matinée, en marge de la quarante-quatrième session de la Commission de statistique. Le Comité a accepté avec plaisir l'invitation que lui avait faite le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) d'accueillir sa vingt-deuxième session à Ankara, en septembre 2013.

Annexe**Membres du Comité de coordination des activités de statistique⁵**

Agence internationale de l'énergie atomique
Banque africaine de développement
Banque asiatique de développement
Banque centrale européenne
Banque des règlements internationaux
Banque mondiale
Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Europe
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Communauté des Caraïbes
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Division de la population du Département des affaires économiques et sociales
Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies
Eurostat
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Fonds des Nations Unies pour la population
Fonds monétaire international
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Institut arabe de formation et de recherches statistiques
Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Organisation de coopération et de développement économiques
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

⁵ Novembre 2012.

Organisation internationale du Travail

Organisation mondiale de la Santé

Organisation mondiale du commerce

Organisation mondiale du tourisme

Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle

Programme des Nations Unies pour le développement

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Union internationale des télécommunications

Union postale universelle
